



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.POS.112

Déposé le : 19.07.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

Le climat en mauvaise santé

## Texte déposé

Les Assises Vaudoises du Climat ont fait, de belle manière, la démonstration de l'urgence des dangers du dérèglement climatique aussi dans notre Canton. Parmi les domaines d'impact des changements climatiques auxquels il faudra s'adapter, la santé tient évidemment un grande place.

En particulier, 9 enjeux sanitaires sont soulevés dans le rapport cantonal sur l'adaptation aux changements climatiques, dont les maladies infectieuses transmises par vecteurs, les vagues de chaleur, les allergies au pollen, tant pour la santé humaine qu'animale.

Ce rapport constate de manière inquiétante que « les domaines de la gestion de la biodiversité et celui de la santé (en particulier humaine) sont les moins bien préparés aux risques induits par les changements climatiques. En effet, ces deux domaines présentent globalement non seulement un caractère prioritaire au sein de la thématique mais également un besoin d'agir particulièrement élevé. » (p. 100)

Malgré ce constat alarmant, les Assises du 12 novembre 2018 n'ont pas abordé les questions sanitaires, manquement important dans cette journée fondatrice pour la suite des travaux cantonaux sur le climat. Quant à eux, les documents préparatoires aux Assises et à la rédaction du plan climat ne parlent de la santé que sur le plan de l'*adaptation*, sans un mot sur les possibilités d'*atténuation*. Pourtant, la santé n'est pas qu'un domaine sur lequel les dérèglements climatiques auront un impact, mais peut également être un domaine acteur de la lutte contre ces dérèglements. Notamment, la santé est un domaine où l'on doit également réduire les émissions et la pollution (production pharmaceutique, posologie médicamenteuse, prescriptions, gaspillage et production de déchets, utilisation de l'eau, etc). En particulier, un plan climat devrait établir les mesures aptes à diminuer les émissions de GES qui favoriseront directement la santé et le bien-être en

Suisse. Pour finir, la santé est un vecteur décisif pour les changements de paradigme et de fonctionnement. En effet, la santé est un incitatif fort pour les décisions collectives et individuelles en faveur du climat et, *in fine*, de notre santé.

Les synergies maximales entre atténuation du réchauffement climatique et promotion de la santé concernent en premier lieu le transport. En particulier, la diminution des polluants atmosphériques, émis en même temps que le CO2 lors de la combustion des carburants fossiles, et l'augmentation de la mobilité douce entraîneront un bénéfice important pour le climat comme pour la santé. Il serait notamment particulièrement indiqué d'aborder les questions sanitaires en lien avec les risques pour la santé physique et mentale liés au manque d'activité physique du à notre recours à une mobilité non active et bruyante (car motorisée).

En second lieu, les modifications des modes de vie concernant l'alimentation, en particulier la diminution de la consommation d'aliments ultratransformés et des produits carnés ainsi que l'augmentation des aliments régionaux de saison et issus de l'agriculture biologique est favorable à la santé.

Considérant ces points, les sousigné-e-s ont donc l'honneur de demander au Conseil d'Etat un rapport exposant ses objectifs climatiques en matière sanitaire :

- considérant la santé publique comme un objectif prioritaire du plan climat.
- concernant l'*atténuation* du réchauffement climatique, comprenant les domaines de la mobilité et de l'alimentation.
- développant un volet ambitieux concernant l'*adaptation* aux catastrophes climatiques, et en particulier concernant l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules.

#### Commentaire(s)

#### Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

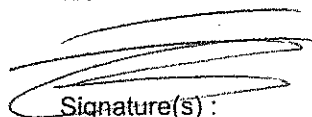
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

PORCHET Léonore

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric 
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne 	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves 
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella 	Freymond Isabelle 
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis 	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure 	Cuendet Schmidt Muriel 	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud 	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude 
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Butera Sonya 	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel 	Induni Valérie 
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carvalho Carine 	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François 	Ducommun Philippe	Jaques Vincent 
Cherbuin Amélie 	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique 
Joly Rebecca	Paccaud Yves 	Schaller Graziella 
Jungclaus Delarze Susanne 	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie 
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude 
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François 	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine 	Stürner Felix 
Mahaim Raphaël 	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel 
Masson Stéphane	Räss Etienne 	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier 	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Richard Claire 	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venzelos Vassilis 
Meyer Keller Roxanne 	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas 	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice 	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas 
Neumann Sarah 	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre 	Zwahlen Pierre 